

0851705S
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE COLETTE LE BRET
8 RUE ALBERT CAMUS
85190 AIZENAY
Tel : 0230322930

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Commission Fonds Sociaux

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 25
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 10/11/2023

Réuni le : 23/11/2023

Sous la présidence de : Franck Robin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la nouvelle composition de la commission Fonds Sociaux.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Suite à la demande des représentant.e.s des Parents d'élève, le Proviseur avait indiqué qu'il est envisageable qu'un.e de leur représentant.e puisse siéger à la commission de fonds social.
Pour ce faire, il est nécessaire de modifier l'article 2 relatif aux modalités d'attribution des fonds sociaux, qui avait été adopté lors du conseil d'administration du 21 novembre 2022.
Le Président du Conseil d'Administration demande aux membres de ce conseil, de valider cette modification de la composition des membres de la Commission Fonds Sociaux en ajoutant un.e représentant.e des Parents d'élèves.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0